

f19 août 2020

Monsieur François Legault
Premier ministre du Québec
Conseil exécutif
Édifice Honoré-Mercier
835, boulevard René-Lévesque Est
3e étage
Québec (Québec) G1A 1B4

Objet : Dézoning agricole à Saint-Jean-sur-Richelieu: n'appauvrissons pas le garde-manger du Québec

Monsieur le Premier Ministre,

Le 30 juin dernier, la municipalité régionale de comté (MRC) du Haut-Richelieu a interpellé votre gouvernement par voie de résolution. L'objet de celle-ci visait l'obtention d'un décret ministériel en vue de faire exclure de la zone agricole 187 hectares des meilleures terres cultivables dans la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu pour en faire un parc industriel.

Cette résolution fait suite au refus de la Commission de la protection du territoire agricole (CPTAQ), qui a conclu qu'il n'était pas justifiable d'autoriser le dézoning, puisqu'il n'y a pas de pénurie de terrains industriels dans le Haut-Richelieu. Le 4 avril 2019, cette décision a d'ailleurs été confirmée en appel par le Tribunal administratif du Québec (TAQ).

La MRC compte déjà cinq parcs industriels sur son territoire et pas moins de 38 zones industrielles hors des parcs industriels localisées dans les périmètres d'urbanisation ou en zone agricole. Au total, ce sont 61 hectares qui seraient disponibles à des fins industrielles. Lorsque la MRC avait demandé des agrandissements de 87,4 hectares pour un nouveau Parc d'affaires et d'innovation régional (PAIR) et 12,8 hectares pour l'agrandissement d'un parc industriel existant, le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) avait conclu, le 14 septembre 2017, que « considérant les espaces disponibles actuellement et les agrandissements prévus, la MRC disposerait de 161 hectares tandis que ses besoins se situeraient autour de 33 hectares. Cette prévision est donc cinq fois plus élevée que la demande attendue sur un horizon de 10 à 15 ans ».

Bref, de la place pour un tel développement économique, il y en a déjà amplement. Malgré les nombreux refus institutionnels et les protestations de la population locale, certains élus de la MRC du Haut-Richelieu semblent interpréter la volonté de votre gouvernement de relancer l'économie comme une opportunité pour l'approbation de projets tous azimuts. Nous entrevoyons un potentiel de dérives advenant que cette demande de décret trouve un écho favorable auprès de votre gouvernement. Une telle décision créerait une importante brèche

dans la protection du territoire agricole québécois et enverrait un message néfaste aux autres collectivités québécoises. Un parc industriel à cet endroit aurait des effets dommageables pour la qualité de vie des résidents des secteurs résidentiels limitrophes, en plus de nuire à l'attractivité du pôle à vocation éducative et récréo-sportive voisin de ces terres.

Nourrir les Québécoises et Québécois par une agriculture locale, autonome et durable: voilà une des priorités nationales rassembleurs que votre gouvernement s'est donné afin d'améliorer la résilience du Québec face aux crises présentes et futures.

Nous sommes donc d'avis qu'il est impératif de fermer la porte à cette demande et démontrer le sérieux de votre démarche en priorisant l'optimisation des espaces industriels et résidentiels existants. Le mandat de la CPTAQ visant la protection du territoire et des activités agricoles nous apparaît fondamental afin d'accroître la souveraineté alimentaire des Québécoises et des Québécois.

Les zones d'innovation dont votre gouvernement fait la promotion représentent un renouveau inspirant pour les futures générations et promouvoir une économie durable. Le gouvernement incite déjà les municipalités à privilégier la requalification des bâtiments et la réhabilitation des terrains contaminés dans ces démarches visant la valorisation des terrains stratégiques. Nous saluons ces priorités gouvernementales et vous tendons la main afin de collaborer à des initiatives en ce sens.

En Montérégie, l'agriculture génère un PIB régional de 1,12 G\$, et 15 300 emplois sont directement liés à ce secteur d'activité économique. Les 6 880 fermes produisent à elles seules 30 % du produit intérieur brut agricole québécois et 25 % des emplois agricoles au Québec. La pression opérée depuis tant d'années sur les sols fertiles de la Montérégie doit cesser dès maintenant.

Nos administrations municipales doivent revoir leurs façons de faire et le gouvernement doit lancer un message clair en ce sens. Le bétonnage des terres agricoles met à mal le garde-manger des Québécois qui ne peut compter que sur 2 % de terres cultivables en plus de contribuer à la création des îlots de chaleur, à la dégradation de la qualité de l'air et de l'eau.

Votre collègue, le député Louis Lemieux, a partagé sa position dans les médias locaux mentionnant son appui pour l'élaboration d'une zone d'innovation et que celle-ci n'a pas de lien et ne nécessite pas de dézonage agricole pour un parc industriel. Nous accueillons favorablement cette position. Toutefois, il a ajouté que « la demande de décret est dans le tiroir du premier ministre ». À cet égard, nous souhaitons un signal clair de la part du gouvernement. Les citoyens et les agriculteurs demandent de la prévisibilité. Une prise de position publique de votre part serait très salubre et appréciée.

Espérant une réponse favorable, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Premier Ministre, nos salutations distinguées.

Liste des signataires

Marcel Groleau, président général, Union des producteurs agricoles

Christian St-Jacques, président, Fédération de l'UPA de la Montérégie

Christian Kaiser, président, Syndicat de l'UPA du Haut-Richelieu

Richard Marois, président, Conseil régional de l'environnement Montérégie

Marcel Comiré, directeur général, COVABAR (OBV Richelieu / zone Saint-Laurent)

Colleen Thorpe, directrice générale, Équiterre

Diego Creimer, co-directeur général par intérim, Fondation David Suzuki

Marie Tremblay, présidente, Mouvement écologique du Haut-Richelieu

Christian Savard, directeur général, Vivre en Ville

Alain Laplante, maire, Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu

Martin Thibert, maire, municipalité de Saint-Sébastien

Justin Bessette, conseiller municipal, Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu

Maryline Charbonneau, conseillère municipale, Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu

Ian Langlois, conseiller municipal, Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu

C. C. : Andrée Laforest, ministre des Affaires municipales et de l'Habitation

André Lamontagne, ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation

Christian Dubé, ministre de la Santé et des Services sociaux et ministre responsable de la région de la Montérégie

Pierre Fitzgibbon, Ministre de l'Économie et de l'Innovation

Claire Isabelle, députée Huntingdon

Louis Lemieux, député de Saint-Jean

Claire Samson, députée d'Iberville

Siège social: Maison du Développement Durable, 50, rue Ste-Catherine O., bur. 340, Montréal, (Québec) H2X 3V4

Tél. 514 522-2000 (sans frais 1 877 272-6656) - Téléc. 514 522-1227 - info@equiterre.org - www.equiterre.org

À Québec : 870, avenue de Salaberry, bureau 226, Québec (Québec) G1R 2T9

À Ottawa : 75, Albert Street, Suite 305, Ottawa (Ontario) K1P 5E7